



Le jubilé à Rome.

Drouart, imp. r. du Louvre, à Paris.

... HISTOIRE DES ...

... à recevoir ...

... esprit au ...

... à Paris ...

... qui lui avoient ...

... piéens : vingt ...

... pour éviter ...

... injerent en ...

... tyranne d' ...

... Pour rendre ...

... reus que ...

... Coscia ...

... prend ...

... Enquies ...

... virent grossir ...

... échange de ...

... des ...

... dans ...

... l'année ...

... Saint-Jean ...

... cardinaux et ...

... pour ...

... discipline ...

pour les forcer à recevoir la constitution sans modification ; Fleury, qui aspirait au cardinalat, voulut faire preuve de zèle, et poursuivit les religieux de la Chartreuse de Paris, qui lui avaient été dénoncés comme quesnellistes par les sulphiciens ; vingt-six de ces solitaires furent obligés de briser les portes de leurs cellules, et de se sauver de leur couvent pour éviter les effets de la haine de leurs ennemis ; ils se réfugièrent en Hollande, d'où ils protestèrent contre l'exécrable tyrannie du saint-siège.

Pour rendre à chacun la justice qui lui est due, nous dirons que ces actes de rigueur étaient prescrits par le cardinal Coscia, et non par Benoît XIII, qui s'était montré en tous temps disposé à soutenir les jansénistes plutôt qu'à les persécuter. Le pontife n'était donc coupable que d'avoir placé sa confiance dans un ministre qui en abusait pour faire le mal ; encore pourrait-on donner pour excuse de sa négligence, qu'il était entièrement absorbé par l'approche du jubilé du premier quart de siècle.

Comme à l'ordinaire, les pèlerins affluèrent à Rome, vinrent grossir les trésors du Vatican, et remportèrent en échange de leur argent des indulgences, des absolutions, des bénédictions, des scapulaires, des chapelets, des reliquaires, des anneaux consacrés, et toutes les vœtilles qui se débitent dans la boutique du pape.

L'année suivante, Benoît XIII ouvrit dans l'église de Saint-Jean de Latran un concile où assistèrent trente-deux cardinaux et cinquante-deux prélats. Sa Sainteté avait convoqué cette assemblée pour régler quelques points fort importants de discipline ecclésiastique et de liturgie ; mais les

Pères qui étaient pour la plupart affiliés aux jésuites ou vendus à la société, au lieu de s'occuper des questions qui leur étaient soumises, employèrent les séances à pérorer sur la bulle Unigenitus, et décidèrent qu'elle serait maintenue dans toute son intégrité. Ce fut inutilement que le pape voulut interposer son autorité et réclamer les bénéfices de l'infaillibilité pontificale, les prélats passèrent outre, et lui firent apposer sa signature au bas de leurs décrets, en trompant sa bonne foi, en glissant cette pièce importante au milieu d'autres papiers que le secrétaire du synode était chargé de lui faire signer chaque jour.

Un dominicain qui assistait aux conférences écrivit à son supérieur une lettre fort énergique, où il s'exprime ainsi sur ce qui s'était fait dans l'assemblée de Saint-Jean de Latran : « Vous saurez, mon vénérable Père, qu'il vient de se passer » à Rome des actes qui méritent la juste réprobation des » hérétiques. Un pape pieux et rempli de bonnes intentions » assemble des prélats pour travailler à une réforme dans » les mœurs du clergé et dans les doctrines d'une société » corrompue; il a l'autorité en main; tous ceux qui forment » le synode déclarent qu'il est la bouche de la vérité. Cepen- » dant qu'est-il arrivé? C'est que les molinistes ont triomphé » de saint Augustin, de saint Thomas et de la grâce; c'est » qu'on a réformé la longueur des perruques et la coupe des » habits, sans rien décider contre le luxe des prélats, non » plus que sur les mœurs déréglées du clergé italien. Quelle » conséquence les hérétiques doivent-ils tirer de là? c'est » qu'il n'y a rien à espérer des conciles, où l'astuce et la » fraude tiennent ordinairement la place du Saint-Esprit. »

Benoît XIII ne se laissa pas décourager par le mauvais succès du synode de Latran; il n'abandonna point son idée de pacifier l'Église, et médita la convocation d'un concile universel pour arriver à la fusion de toutes les communions chrétiennes, en réunissant les quatre sectes principales du christianisme, les catholiques romains, les luthériens, les calvinistes et les chrétiens grecs. Il se proposait de mettre à exécution ce magnifique projet en agissant de concert avec ces quatre Églises, et en indiquant des assemblées œcuméniques qui devaient être présidées par des prélats des diverses communions, dans les villes de Rome, de Lubeck, de Londres et dans la capitale de la Livonie.

Sa Sainteté avait fait un programme des séances, indiquant les mesures à prendre pour anéantir les schismes; elle engageait les Pères à faire en commun une nouvelle traduction de la Bible avec des notes explicatives, ainsi qu'un catéchisme universel; elle consentait à ce que la messe fût transformée en office de liturgie, à ce que les couvents fussent changés en écoles, à ce que le mariage des prêtres fût permis à certaines conditions, à ce que le culte des images fût entièrement modifié, et la discipline ecclésiastique établie sur des bases uniformes pour tous les ministres de la religion.

Le souverain pontife justifiait cette entreprise en disant qu'au temple de Jérusalem, qui était le type de la Jérusalem céleste, il y avait plusieurs issues pour parvenir au saint des saints, ce qui à son avis était une preuve irréfragable qu'il y avait plusieurs voies pour arriver au ciel. Malheureusement il ne put réaliser cette œuvre sainte; les jésuites crièrent au scandale, firent intervenir le cardinal Coscia, et le pauvre

pape, qui atteignait alors sa soixante-dix-huitième année, se vit contraint de s'engager par serment et à genoux devant son ancien valet, d'abandonner ses pieux desseins, et de promettre sur l'hostie de ne point abdiquer la tiare. En récompense de sa soumission, le ministre lui permit de se rendre à Bénévent, où depuis longtemps il voulait aller pour se reposer des tracasseries des affaires.

Le fatal ascendant des disciples d'Ignace de Loyola se faisait sentir en France aussi bien qu'en Italie; l'évêque de Fréjus, monseigneur de Fleury venait de supplanter le duc de Bourbon dans la charge de premier ministre, et achetait le chapeau de cardinal au prix des plus lâches concessions; il s'associa même à Tencin, devenu archevêque d'Embrun, dans les poursuites que cet infâme exerça contre le pieux évêque de Senes, son suffragant, un des prélats appelants, qui était plus qu'octogénaire; ce digne ecclésiastique était accusé d'avoir publié dans un mandement des propositions analogues à celles du fameux livre de Quesnel, et même aux ouvrages d'Arnauld, de Nicole et de Pascal.

Fleury ne rougit pas de persécuter un vénérable vieillard qui avait passé toute sa vie dans l'exercice des plus sublimes vertus, et de s'acharner à sa perte pour faire triompher l'archevêque d'Embrun, le digne émule du cardinal Dubois, dont les turpitudes étaient un objet de scandale pour les fidèles. A l'instigation des sulpiciens, ses conseils ordinaires dans les affaires civiles et religieuses, le ministre résolut de donner un grand retentissement à la condamnation de l'évêque de Senes. Comme les jansénistes ne cessaient de demander un synode, il imagina d'offrir un simulacre d'assemblée ec-

clésiastique, et convoqua en concile provincial, par une lettre de cachet, les plus ardents constitutionnaires, entre autres les évêques de Gap, de Bellay, de Vence, de Sisteron, de Glan-dève, d'Autun, de Viviers, d'Apt, de Valence, de Grenoble, de Grasse et de Marseille.

L'assemblée tint ses séances dans le palais de l'archevêque d'Embrun et sous sa présidence; aussi les appelants désignèrent-ils cette réunion sous le nom de « Brigandage d'Embrun. » Ces misérables suppôts de Satan ne voulurent pas même entendre la justification du vénérable prélat; ils le déclarèrent coupable de scandale, de sédition, d'hérésie, l'interdirent de ses fonctions épiscopales, et l'exilèrent dans les montagnes de l'Auvergne, où il mourut bientôt de chagrin, de misère, et quelques historiens disent de poison. Cette éclatante victoire valut à l'archevêque d'Embrun le chapeau de cardinal, cet emblème d'infamie, l'objet constant de son ambition.

Pendant que les membres du clergé, les docteurs de la Sorbonne, les conseillers du parlement, subissaient honteusement le joug des disciples d'Ignace de Loyola, les magistrats d'un petit canton suisse du canton de Lucerne avaient le courage de les expulser de leur territoire et de braver la redoutable congrégation.

Quant à Benoît XIII, il restait entièrement étranger à toutes ces querelles, et se contentait de faire des excursions dans la province de Bénévent. On raconte qu'un jour, dans une de ses promenades, il fut accosté par une femme qui passait dans le pays pour être prophétesse, et qui lui adressa cette singulière allocution :

« Saint-père, au nom de Dieu, je viens t'annoncer que
 » Rome est ta véritable Église, ta ville, le lieu de ta rési-
 » dence canonique, et non Bénévent. Retourne donc au Va-
 » tican, et rappelle-toi que tu ne dois obéir ni aux jésuites
 » ni à l'infâme cardinal Coscia! »

Le souverain pontife écouta avec recueillement la prophétesse, lui promit de suivre religieusement ses avis, et lui donna sa bénédiction. Néanmoins il demeura encore plusieurs mois à Bénévent, et s'occupa de consacrer des églises et de faire des miracles.

Quirini, archevêque de Corfou, prétend qu'il en accomplit trois fort remarquables; qu'il rendit la vue à une jeune fille de douze ans, qu'il délivra du démon une femme qui en était horriblement possédée, et qu'il guérit un enfant de cinq ans estropié et muet de naissance.

Benoît XIII se prépara ensuite à revenir à Rome, et annonça qu'il allait publier deux bulles, l'une sur la prédestination gratuite et sur la grâce efficace, l'autre sur la constitution Unigenitus. Comme il se défiait de sa faiblesse naturelle, il voulut terminer ces deux affaires avant de remettre le pied dans la ville sainte, et s'arrêta au monastère du Mont-Cassin, où monsieur Accoramboni et le Père Molo, procureur général des dominicains, rédigèrent les bulles. Le pape fut tellement satisfait du travail des deux théologiens, qu'il leur fit un riche présent au moment de son départ pour Sezza, et que pendant le voyage il se fit relire plusieurs fois les deux pièces par l'évêque Fimi, qui l'accompagnait dans sa voiture.

Ce prélat, qui était agrégé à la société des jésuites, fut

tout étourdi de cette découverte, mais ne fit rien paraître de son étonnement. Le soir même il expédia un courrier au Père Corradini, jésuite et frère d'un cardinal, pour l'instruire de ce qui se passait. La nouvelle fut aussitôt transmise au généralat. Les plus actifs des membres de l'ordre furent expédiés, les uns chez les cardinaux de leur faction, les autres chez les ministres des différentes puissances, afin d'ameuter tout le sacré collège et les ambassadeurs contre le saint-père.

Les cardinaux Lercari, Polignac et Bentivoglio accoururent immédiatement auprès de sa Sainteté pour empêcher la publication des deux bulles. Le pape tint ferme et ne fit aucune concession. Nicolas Coscia vint à son tour, chercha à le faire changer de résolution, pria, menaça, et malgré ses obsessions ne remporta qu'une demi-victoire. Benoît consentit à modifier la bulle sur la constitution Unigenitus; mais pour celle qui consacrait les théories dominicaines sur la grâce efficace, il ne voulut rien y changer, et la fit afficher au champ de Flore. Elle était ainsi conçue :

« Nous condamnons, repoussons et éloignons, en vertu
 » de notre autorité, les calomnies témérairement avancées
 » contre les doctrines de l'angélique docteur saint Thomas
 » d'Aquin et de saint Augustin; et c'est pour rendre un té-
 » moignage encore plus éclatant à la morale de ces Pères,
 » pour animer de plus en plus l'ordre des dominicains et
 » tous ceux qui suivent leur doctrine à en faire une profes-
 » sion sincère, que de notre science certaine nous ordon-
 » nons aux turbulents et aux opiniâtres perturbateurs du
 » repos de l'Église catholique, de cesser leurs attaques contre